

### TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnement annuel... 5 francs  
Abonnement semestriel... 3 francs  
Abonnement trimestriel... 1 franc 50

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot

5 Centimes

### ABONNEMENTS & ANNONCES

Abonnement annuel... 5 francs  
Abonnement semestriel... 3 francs  
Abonnement trimestriel... 1 franc 50

## DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

### UNE NOUVELLE TENTATIVE CRIMINELLE PRÈS D'ARGENTEUIL

#### LES HARICOTS TOXIQUES

Les analyses du professeur Guignard. — Espèces multiples. — Origine. — Aspect extérieur. — Principe colorant. — La proportion d'acide cyanhydrique. — Danger de la consommation. — Un procédé pratique pour le déceler.

Tout récemment l'attention des services sanitaires a été appelée sur la mise en vente, dans le département de l'Eure, d'une variété de haricots renfermant une proportion assez élevée d'acide cyanhydrique, qui est un poison des plus violents.

Une feuille gouvernementale a publié des « fiches » qui auraient été saisies chez l'abbé Tourmentin, secrétaire général de l'Association antisémitique. Ce dernier oppose un démenti formel à cette assertion.

L'instruction ouverte sur l'attentat anarchiste d'Argenteuil a permis de faire, par une constatation : si la tentative avait réussi, un train rempli de soldats serait tombé dans la Seine.

Une autre tentative criminelle a été commise contre un pont entre Argenteuil et Colombes.

#### INFORMATIONS

Mort d'un chevalier de la Légion d'honneur. Paris, 29 avril. — Un chevalier de la Légion d'honneur vient de mourir : Mme Fray, décorée pour son dévouement en 1870. Mme Fray a refusé les honneurs militaires.

L'agitation au Maroc. Madrid, 29 avril. — Des informations, venues de Melilla, parlent de combats qui auraient eu lieu sur des bords de la Muluya, entre les partisans de Roghi et les troupes du Sultan.

Le Conseil de France à San Francisco. Paris, 29 avril. — Comme on le suppose, les bruits relatifs à la disparition du consul de France à San Francisco sont inexacts ; le ministre des affaires étrangères a reçu encore ce matin un télégramme signé de M. Pesetti de la Boca.

La nouvelle gare de Milan. Milan, 29 avril. — Aujourd'hui à six heures, en présence des souverains italiens, de la princesse Letistia, du cardinal Ferrari, des ministres Giuciarini, Carmine, Pantano, Sacchi, Mirabello, des autorités et d'une foule immense, la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle gare.

Les élections russes. Saint-Petersbourg, 29 avril. — Les élections d'hier et d'aujourd'hui à la Douma d'Empire, ont donné les résultats généraux suivants : 30 députés du centre, 62 députés de gauche, 3 députés de droite et 3 sans groupe déterminés. Restent 57 candidatures en ballottage pour demain.

#### LES FICHES MAÇONNIQUES

Une communication impossible. Nous lisons dans le Journal des Débats : Ce qui est grave dans le scandale des Fiches maçonniques dont la France s'est indignée, ce n'est pas que la franc-maçonnerie ait cherché à se renseigner pour ses œuvres propres, c'est qu'elle ait été ou qu'elle se soit chargée de renseigner pour les siennes un gouvernement domestique.

M. l'abbé Tourmentin a cru peut-être qu'il pourrait un jour se servir de celui-ci, et qu'il devrait se débiter de celui-là ; mais il ne pouvait ni l'un ni l'autre, ni l'un ni l'autre par des déclarations inavouables, ni l'un ni l'autre par le faire ; il n'a pas trouvé un ministre pour l'y aider.

Si M. Vadecard n'avait compromis que la franc-maçonnerie, nous lui aurions peut-être pardonné. Son crime, à nos yeux, est d'avoir déshonoré le gouvernement de la France, et ce crime n'a heureusement été commis par aucun autre que lui M. l'abbé Tourmentin en cet innocent.

Au reste, nous attendons la suite de ce pauvre roman-feuilleton, dont le ministère Sarrrien-Clémenceau s'est fait le metteur en scène.

Peut-être trouvera-t-il mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici ; mais ce dont nous sommes bien sûr, c'est qu'il ne trouvera aucun coup capable de mettre la République en péril. Il découvrira quelques maladroites, quelques sottises, quelques folies, pas autre chose.

Cherchera-t-il à faire de toutes ces loques un épouvantail pour le suffrage universel ? Que telle soit ou que telle ait été son intention, rien n'est plus certain ; mais qu'il ose la réaliser, nous en doutons.

Il faudrait un peu plus de substance au complot. Autrefois, le ridicule tuait en France. Nous reconnaissons que cette vertu est devenue moins efficace ; cependant, il ne faudrait pas trop s'y exposer.

A nous prendra-t-elle pour des sots, M. Clémenceau risquerait de compromettre son renom d'homme d'esprit.

#### M. SARRIEN A PARAY-LE-MONIAL

### Le Discours du Président du Conseil

Paray-le-Monial, 29 avril. — C'est par une pluie battante que M. Sarrien, président du Conseil, est arrivé à dix heures, à Paray-le-Monial, où il a été reçu par les autorités, en tête desquelles se trouvait le maire, M. Crétin. Après une halte à l'Hôtel de Ville, le cortège s'est rendu à la Halle où a été servi le banquet.

Après une allocution du maire, M. Crétin, M. Sarrien a pris la parole. Il commençait par rappeler quelle était la situation au moment où le Cabinet prit le pouvoir et exposait comment le Gouvernement a, prétend-il, résolu les difficultés.

La Séparation et les Inventaires. Les désordres qui s'étaient produits sur divers points de territoire, et dont les inventaires des églises avaient été non pas la cause réelle, mais la prétexte, ont été évités par l'application mesurée de la loi, sans donner lieu aux conflits sanglants qu'on redoutait et qu'on semblait rechercher comme à plaisir dans un certain parti.

Il y avait eu, cependant, d'autres, mesurant avec une sagesse et une fermeté, des hommes conservateurs, comme l'ont reconnu M. Ribot et l'abbé Lamire, ordonnés dans l'intérêt même de l'Eglise catholique et pour assurer le libre exercice du culte, si par donner lieu à des troubles violents, si ceux-là mêmes qui ont organisé la résistance n'avaient poursuivi un but exclusivement politique ?

Il n'y a pas voulu seulement protester, comme il le prétendait, contre la loi qui a prononcé la séparation des Eglises et de l'Etat, mais surtout effrayer le pays et influencer l'opinion publique, afin de jeter les électeurs dans les bras de la réaction.

Je ne me permets pas de donner des conseils à l'Eglise catholique ; je sais trop par l'exemple de M. Cochon, de M. Brunetière et d'autres hommes illustres dont on ne peut méconnaître la loyauté et la sincérité, comment ils ont accueilli par ceux qui veulent établir la domination du clergé sur la société civile. Mais j'ai le droit cependant de faire remarquer aux électeurs qui nous croient et qui doivent nous juger que la religion et l'Eglise catholique ont tout à perdre et rien à gagner par un tel coup d'Etat de combat contre la République et ses institutions !

« Nous sommes dans un état de crise, et l'Eglise catholique est au premier rang de la liberté qui lui est si largement

donnée, et qu'elle a tant recouvrée, pour exercer son action dans le domaine religieux, ou si elle préfère rester, entre les mains de politiciens sans scrupules, un instrument de combat et de guerre civile contre la République.

« J'ai la conviction, pour ma part, que dans ce pays de robuste bon sens, où tant de progrès ont été réalisés dans ces dernières années, le suffrage universel, qui s'exerce librement, ne saurait être trompé par un tel mensonge l'organe du Parlement, saupesponné, faiblement ou qui ont vraiment servi la démocratie.

« Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de jeter un regard sur le passé, il faut surtout envisager l'avenir.

« En ce qui nous concerne, nous entendons maintenir intérieurement les nos votés par la majorité républicaine et les conquêtes laïques réalisées dans ces dernières années au prix de tant de peines et de tant d'efforts.

« Nous avons alors un double devoir à remplir, celui de faire respecter l'exercice du droit de grève reconnu par la loi, et celui d'assurer ce même temps la liberté du travail.

« Nous n'avons pas manqué un instant à ce double devoir, et quand des troubles ont éclaté sous l'excitation de meneurs pour le pinard égarés à la région, quand des excès ont été commis, nous n'avons pas hésité à prendre les mesures les plus énergiques pour ramener l'ordre et le paix, et pour réprimer les crimes et les délits qui avaient été perpétrés.

« Une instruction judiciaire a été ouverte. La justice poursuit avec la volonté d'établir toutes les responsabilités et toutes les complicités. L'ordre est la condition première et indispensable de la liberté.

« Sans doute nous avons eu à déplorer des excès et des violences, d'ailleurs démentement exagérés et grossis par les journaux réactionnaires, qui ne cherchent qu'à jeter la panique dans les esprits.

« Sans doute nous avons eu à déplorer la mort d'un brave et brillant officier qui avait été, en fin de compte, victime d'une tragédie.

« L'armée a été admirable d'héroïsme et de sang-froid et elle mérité. Tous, officiers et soldats, ont donné un exemple de modération qu'on n'aurait trop loué, et un milieu de l'effervescence des esprits, ils ont su garantir l'ordre en évitant l'effroyable malheur d'une collision sanglante entre le peuple et l'armée.

« Sans doute ceux-là ne sont pas satisfaits qui ne rêvent que d'une répression impitoyable devant sauter le jour des élections politiques qu'ils convoitent.

« Pour nous, responsables de l'ordre public, nous avons rempli le devoir qui nous incombait avec la fermeté nécessaire, mais aussi avec le désir profond et sincère d'éviter l'effusion du sang.

« Nous sommes convaincus que notre attitude sera approuvée par tous les bons citoyens et qu'elle répond à la volonté et aux intérêts du pays.

« M. Sarrien se glorifie de l'œuvre législative de la Chambre défunte. Il cite la loi sur le service de deux ans, la loi sur l'assistance des vieillards et des infirmes et la loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. « Nous entendons l'appli-

quer, dit-il, comme nous avons commencé à le faire, dans un large esprit de tolérance et de vrai libéralisme. »

L'œuvre de la prochaine législature. — Le maintien de l'ordre.

M. le président du Conseil envisage ensuite l'avenir :

« Nous entendons maintenir intégralement les lois votées par la majorité républicaine, et les conséquences qui en résulteront dans ces dernières années au prix de tant de peines et de tant d'efforts.

« Le premier devoir d'un gouvernement digne de ce nom est d'assurer l'ordre dans le pays et la liberté du travail, et nous sommes résolus à appliquer la loi avec la plus stricte impartialité et sans faiblesse à tous les délinquants, quels qu'ils soient, de quelque rang qu'ils se soient, et de quelque but qu'ils poursuivent.

« Un pays comme la France ne peut grandir, développer son commerce et son industrie, assumer sa richesse et améliorer le sort de ses membres du corps social que dans l'ordre, dans le paix et le travail.

« Les violences, les excès et les désordres ne peuvent troubler qu'à la réaction et ne peuvent que discréditer les plus justes causes.

« La République est un gouvernement de progrès incessant et de réformes indéfinies. Elle doit s'inspirer sans cesse des besoins et des vœux du pays, et faire tous ses efforts pour donner à l'ensemble des citoyens plus d'instruction, plus de moralité et plus de bien-être.

« Elle doit être respectueuse des droits et des intérêts

#### FOOTBALL-ASSOCIATION

## LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

VICTOIRE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX PAR 4 BUTS A 1

Une partie dure. — Jeu égal : 4 buts à 1. — Deux prolongations sont nécessaires. — Roubaix marque 3 autres buts. — Paris refuse de jouer la seconde prolongation. — Vainqueur.

Le Racing-Club de Roubaix, après une partie très dure, a reconquis dimanche le titre de champion de France de football-association qu'il avait déjà mérité en 1902-1903 et 1904. Ce match sensationnel qui avait mis en présence sur le terrain du Sporting-Club Tourcoing les équipes premières du Cercle Athlétique de Paris et du Racing-Club de Roubaix a été disputé avec acharnement et à la fin de la partie chaque équipe avait marqué un but ; ce n'est qu'après une prolongation que l'équipe roubaissienne, par trois autres buts, s'est assurée une victoire définitive.

Favorisée par un temps superbe la réunion s'est déroulée devant près de 2.000 personnes parmi lesquelles toutes les notabilités sportives de la région. Disons de suite que le match n'a pas présenté tout l'intérêt prévu : l'état de l'émotion inhérente aux grandes rencontres a égaré les joueurs excités par un public bruyant... trop bruyant même à certains moments ? Il est bien difficile de préciser mais il est certain qu'avec deux équipes de cette valeur et de force sensiblement égale on pouvait s'attendre à un jeu plus scientifique. Or, le R. C. R. s'il a montré une supériorité n'a pas paru être dans un de ses meilleurs jours ; quant à l'équipe parisienne si elle est de première force et possède quelques individualités tout à fait remarquables son jeu quelque peu brutal n'a pas été très gracieux. Signalons dans cette équipe la présence de deux joueurs, Beau et Cyrille, qui ont été récemment

Dès le début Roubaix attaque et manque un bel essai suivi d'un « corner » qui ne réussit pas davantage. Un penalty est accordé à Roubaix à la suite d'une charge un peu violente d'un parisien... ce qui a pour effet d'émouvoir les joueurs et d'exciter le public où des altercations se produisent déjà. A la sixième minute Paris marque un premier but à la suite d'un beau dribbling. Nouveau « penalty » pour Roubaix ; Beau, le gardien de but parisien repousse superbement le ballon, mais François, d'un shoot précis rejette la balle dans les filets adverses, d'où un but également à l'avantage de Roubaix, après dix minutes de jeu.

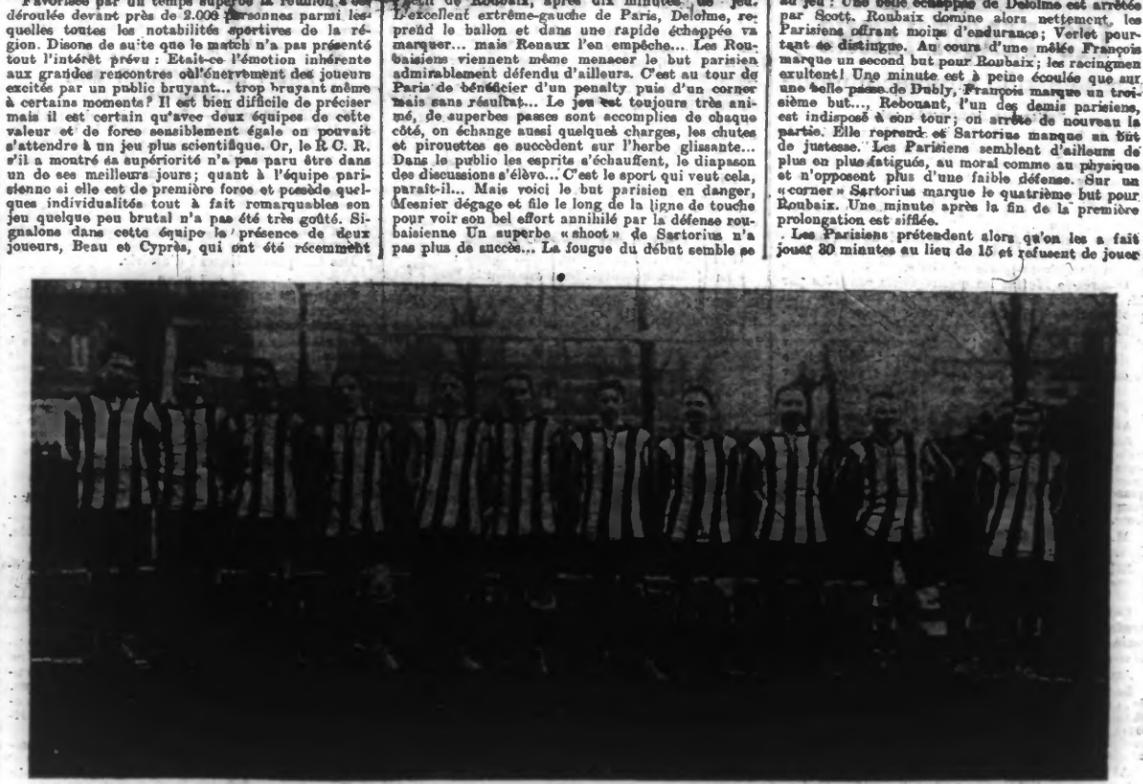
L'excellent extrême-gauche de Paris, Delorme, reprend le ballon et dans une rapide échappée va marquer... mais Roubaix l'en empêche... Les Roubaissiens viennent même menacer le but parisien admirablement défendu d'ailleurs. C'est au tour de Paris de bénéficier d'un penalty puis d'un corner mais sans résultat... Le jeu est toujours très animé, de superbes passes sont accomplies de chaque côté, on échange aussi quelques charges, les chutes et pirouettes se succèdent sur l'herbe glissante... Dans le public les esprits s'échauffent, le diapason des discussions s'élève... C'est le sport qui veut cela, paraît-il... Mais voici le but parisien en danger, Mezier dégage et file le long de la ligne de touche pour voir son bel effort annihilé par la défense roubaissienne. Un superbe « shoot » de Sartorius n'a pas plus de succès... La fougue du début semble se

pour Roubaix, mal shooté, ne réussit pas, puis nouvelle échappée de Delorme, décidément très vite, mais qui « botte » côté du but. Le but roubaissien est menacé à son tour puis le jeu se portant dans le camp parisien Roubaix rate successivement deux corners et la fin est si vive sans autre résultat.

Suivant le règlement l'arbitre décide que deux prolongations de quinze minutes chacune, en qui s'ajoutent quelques protestations de Parisiens, sont nécessaires pour terminer le match.

Les Parisiens s'efforcent de marquer un but, mais sans succès ; un Parisien, victime d'une charge restée couchée sur le terrain. On le soigne puis il se remet sur ses pieds ; une belle échappée de Delorme est arrêtée par Sartorius. Roubaix domine alors nettement, les Parisiens offrant moins d'endurance ; Verlet pourtant se distingue. Au cours d'une mêlée François marque un second but pour Roubaix ; les racingsmen excellent ! Une minute est à peine écoulée que sur une belle passe de Dubly, François marque un troisième but... Rebound, l'un des demi-parisiens, est indisposé à son tour ; on arrête de nouveau la partie. Elle reprend et Sartorius manque un but de justesse. Les Parisiens semblent d'ailleurs de plus en plus fatigués, au moral comme au physique et n'opposent plus d'une faible défense. Sur un « corner » Sartorius marque le quatrième but pour Roubaix. Une minute après la fin de la première prolongation est sifflée.

Les Parisiens prétendent alors qu'on les a fait jouer 30 minutes au lieu de 15 et refusent de jouer



André RENAUX, Georges MINGRAVE, André FRANÇOIS, Emile SARTORIUS, Charles RENAUX, Henri PEROME, Albert JERICOY, Maurice VANDEWONCKE, Adolphe MEYER, Jean DUBLY, 646 9007

déqualifiés pour faits de professionnalisme, mais dont la pénalité ne commença à prendre son effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai ; par un de ces actes de diplomatie... intéressés, que les comités parisiens de l'U. S. F. S. A. accomplissent volontiers lorsqu'ils sont de nature à nuire aux braves provinciaux...

Une fois de plus les racingsmen ont gagné hier par leur endurance alors que leurs adversaires ont paru manquer de souffle... car aucun des spectateurs impartiaux ne s'y est trompé et l'équipe de Roubaix a eu la première prolongation — alors que le R. C. R. avait ajouté 3 buts à son actif — les Parisiens ont prétendu un erreur de l'arbitre pour quitter le terrain, c'est parce qu'ils savaient la partie irrémédiablement perdue pour eux. Car enfin en admettant que l'arbitre ait commis une erreur de chronométrage, elle pouvait être préjudiciable à l'un comme à l'autre camp ; nous ajoutons même que c'est, généralement, l'équipe qui est en état d'infirmité qui souhaite que l'arbitre dépense le temps en retardant... Non, l'impression n'est que si l'équipe du C. A. P. a dominé dès le début du match elle a faibli dans la seconde mi-temps et, d'avantage encore, dans la prolongation... La meilleure équipe s'est donc trouvée être le R. C. R. dont nous considérons sa victoire comme régulière sur tous les points ; nous n'aurions pas eu de chicanes sur sa victoire si elle n'avait été précédée par un tel succès.

Passons maintenant aux détails de la partie :

calmer surtout dans le camp parisien : Biquet, un avant-parisien, botte dans la direction des filets roubaissiens, Renaux surprie rate par la balle qui est reprise juste à temps par Jean Dubly. Le jeu est toujours égal, Paris semble un moment se ressaisir mais Roubaix ne laisse rien passer. François à son tour menace le but parisien ce qui permet à Verlet d'acquiescer avec mécontentement quelques arrêts... Et la mi-temps est sifflée les équipes étant à égalité avec chacune un but ; l'impression générale pour tant est que les équipiers parisiens sont plus fatigués.

A la reprise Paris attaque, Roubaix riposte vivement mais cependant le jeu est plus mou. Après une belle échappée, un avant-parisien shoote sur le côté de la barre... Un essai de Sartorius n'est pas plus heureux Les Parisiens reconquissent leurs charges mais Roubaix semble alors dominer : sur un « penalty » Jean Dubly shoote... dans les mains de Beau. François, puis Jéremot essaient vainement de marquer. L'arbitre sifflé un « penalty » les avant-parisiens n'ont pas entendu et marquent un but qui, naturellement, n'est pas accordé d'où discussion qui ne change en rien la décision de l'arbitre. Les Parisiens mécontents s'écartent, usent de crocs-en-jambes ; l'un d'eux se trouve indisposé ; le jeu arrête quelques minutes. Puis Delorme qui a tenu la balle se laisse enlever par Scott. Les Roubaissiens s'installent devant le but parisien que Verlet et Beau défendent avec acharnement. Un « corner »

la seconde prolongation. L'arbitre leur explique que la première prolongation a duré 15 minutes d'où il convient de décaler 10 minutes pour les diverses temps d'arrêt. Le capitaine de l'équipe parisiens se retire avec ses hommes, emportant le ballon, et annonçant qu'il portera une réclamation devant l'U. S. F. S. A.

Dans la foule qui a envahi le terrain on discute avec animation, chaque opinion a ses partisans et — chose bizarre — la majorité des Roubaissiens présents prononce fait et cause pour les Parisiens... On cric, on gesticule, c'est tout juste si l'on n'en vient pas aux mains ; l'arbitre est vivement pris à partie ce qui ne l'empêche pas de déclamer le R. O. R. vainqueur... Un peu à la fois les esprits se calment et le public éreinté le terrain commentant les péripéties de cette réunion mouvementée.

Disons en terminant que la tâche de M. Vaneste, l'arbitre, a été rendue particulièrement difficile par la foule de jouer des Parisiens et l'attitude d'une partie du public ; il a montré une réelle autorité, et un grand dévouement dont il faut lui en savoir gré.

Il ne nous reste plus qu'à féliciter les équipiers du R. O. R., les nouveaux champions de France, dont la victoire est d'autant plus méritée, celle d'un club qui a été difficile à atteindre.

#### BULLETIN

29 Avril. Le Président du Conseil a prononcé à Paray-le-Monial un discours qui n'apprend rien sur les intentions du gouvernement et qui est muet sur le sujet.